

**Extrait du registre des Délibérations du 31 mars 2022**  
**DELIBERATION N°**

Type	Année	N° chronologique	code
DE	2022	037-2022	7-5-2

L'an deux mille vingt deux le trente et un mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la mairie salle du Conseil Municipal, sous la présidence de Madame PERAUDEAU Marie-Christine, Maire  
Présents : Marie-Christine PERAUDEAU, Agnès CHARLES, Philippe PICON, Jacqueline GIRAUD, Gilles MADRANGES, Marie-Pierre LEMAUX, Annie BAUD, Denis PIERRE, Thierry GUILLON, Bertrand ROCHE, Rodolphe TELLO Y VAZQUEZ, Sandrine SAGOT, Daudet DIMITRI, Brigitte PERAUX, Philippe MAISSANT, Isabelle BRUNEAU, Christine SCHNEIDER

**Absents ayant donné pouvoir :**

Eric BAHUON à Gilles MADRANGES, Manuela BOISSEAU à Marie-Pierre LEMAUX, Georges RIGA à Philippe PICON, Laure RAISON à Agnès CHARLES, Béatrice BRICOU à Isabelle BRUNEAU

**Absente :****Absente excusée :**

**Secrétaire de Séance :** Bertrand ROCHE

**Date de convocation :** 22 MARS 2022

**SUBVENTIONS 2021 AUX ASSOCIATIONS**

VU l'avis de la commission finances affaires générales en date du 21 mars 2022  
Le conseil municipal

## ARTICLE 1

DECIDER d'octroyer les subventions dans les conditions suivantes :

ASSOCIATIONS SPORTIVES			VOTES		
NOM	SUBVENTION DEMANDÉE	SUBVENTION PROPOSÉE	pour	abstention	commentaire
Archers Trembladais	/	320 €	18	4	
Athlétisme AMPA	300 €	60 €	18	4	
BMX Breuillet	400 €	310 €	18	4	
Gym Volontaire	300 €	210 €	17	4	Mme GIRAUD ne participe pas au vote
Handball Club	1 500 €	1 520 €	18	4	
Judo Club	2 000 €	540 €	18	4	
Loubine Club presqu'île d'Arvert	1 000 €	190 €	18	4	
MAC 17	200 €	110 €	18	4	
Union sportive Rugby	600 €	600 €	18	4	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>6 300 €</b>	<b>3 860 €</b>			



AUTRES ASSOCIATIONS			VOTES		
NOM	SUBVENTION DEMANDÉE	SUBVENTION PROPOSÉE	pour	abstention	commentaire
Campus des métiers	80	80 €	18	4	
Collectif Caritatif	500	500 €	22	0	
Ensemble et Solidaires	250	200 €	18	4	
Entraide protestante	300	200 €	17	4	
FNACA	100	100 €	22	0	
Foyer Rural	1220	500 €	14	3	Mmes PERAUDEAU, LE MAUX, SCHNEIDER MM MADRANGES, PIERRE ne participent pas au vote
Jeunes Sapeurs Pompiers	150	150 €	22	0	
Les Amis des Bêtes	2500	400 €	22	0	
Natvert	300	200 €	16	3	M. PIERRE Mmes LE MAUX SCHNEIDER ne participent pas au vote
SNSM	/	200 €	21	0	M. PIERRE ne participe pas au vote
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>5 400 €</b>	<b>2 530 €</b>			

Monsieur MADRANGES précise qu'en ce qui concerne l'école élémentaire, il a été prévu en 2021 que l'activité danse qui a fait l'objet d'une présentation devant les parents d'élèves le 11 mars 2022 était financée à la demande des enseignants en accord avec la mairie et les parents d'élèves, par la subvention allouée. Le montant définitif est donc de 760 € déduction faite de cette animation d'un montant dont le solde pour 2022 est de 1320 €.

AUTRES SUBVENTIONS			VOTES	
NOM	SUBVENTION 2021	SUBVENTION PROPOSÉE	pour	abstention
Ecole Maternelle	1 105 €	1040	22	0
Ecole Élémentaire	2 236 €	760	22	0
COS	7 500 €	12000	18	4
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>10 841 €</b>	<b>13 800 €</b>		

## ARTICLE 2

DONNE tout pouvoir à Madame le Maire pour prendre toutes mesures d'exécution de la présente décision.

Au registre sont les signatures.

Le Maire,  
Marie Christine PERAUDEAU



## AVANTAGES EN NATURE 2021

GYMNASE		
NOM	montant	participations payées
Fitness Club	2 053 €	540,76
Gym Volontaire	788 €	331,8
Handball Club	299 €	
MAC 17	180 €	
basket	838 €	352,8
foyer rural	1 028 €	272,95
Navicule Bleue	449 €	
Manoir Emilie	1 721 €	
GAlA	1 048 €	
Centre de loisirs	424 €	
Ecoles et garderie	4 670 €	
laboratoire - tests COVID	4 790 €	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>18 287 €</b>	<b>1 498 €</b>

FOYER UNRPA	
NOM	montant
Ensemble et Solidaires	1 325 €
Aqua 17	4 474 €
Foyer Rural + ex logement	1 168 €
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>6 967 €</b>

SALLE DES FETES		
NOM	montant	participations payées
Foyer Rural - activités	1 326 €	120 €
Foyer Rural spectacles	684 €	
Tous en piste	440 €	120 €
Natvert	244 €	
Manoir Emilie	55 €	
parents élèves	330 €	
Ensemble et solidaire	342 €	
Estran	342 €	
ALSH	37 €	
ACCA	185 €	
AG associations	293 €	
<b>SOUS-TOTAL</b>	<b>4 278 €</b>	<b>240 €</b>

DIVERS		
NOM	installations	montant
FPA Presqu'île ARVERT	stade	3 223 €
Club Boulistes	salle bouliste	205 €
<b>SOUS-TOTAL</b>		<b>3 428 €</b>

MONTANT TOTAL

32 960 €